



## GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
 Date de la première parution: 02/11/2015

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500  
Akron OH 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9300 CHEMTREC

#### Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Soins de la peau

Restrictions d'utilisation : Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique qui est sans danger pour les consommateurs et d'autres utilisateurs lors d'une utilisation normale et raisonnablement prévisible. Les cosmétiques et les autres produits de consommation, spécifiquement définis par des réglementations de par le monde, sont exemptés de l'exigence d'une fiche signalétique pour le consommateur. Même si ce produit n'est pas considéré comme dangereux, cette fiche signalétique contient des renseignements précieux et importants pour la bonne manipulation et la bonne utilisation du produit dans des espaces de travail industriel aussi bien que dans le cadre des expositions inhabituelles ou involontaires, tels que des grands déversements. Cette fiche signalétique doit être conservée et disponible aux employés et à d'autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils concernant spécifiquement l'utilisation prévue, veuillez vous rapporter aux renseignements fournis sur l'emballage ou sur la notice.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

AVERTISSEMENT	
Aspect	liquide
Couleur	opaque
Odeur	fruité
Résumé des risques	Produit sensibilisant

**GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner**

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
 Date de la première parution: 02/11/2015

	Irritant
--	----------

**Statut réglementaire selon le SIMDUT** : Ce produit, matière ou substance est un produit contrôlé SIMDUT selon les articles 33 à 66 de la partie IV du RPC.

**Effets potentiels sur la santé**

Organes cibles : Peau

Inhalation : Aucun effet significatif n'est à craindre lors d'une exposition unique à court terme.

Peau : Peut causer une réaction allergique cutanée.

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Ingestion : Aucun effet significatif n'est à craindre lors d'une exposition unique à court terme.

Condition médicale aggravée : Inconnu.

**Cancérogénicité:**
**IARC**

Groupe 2B : Peut-être cancérogènes pour l'homme

Dioxyde de titane 13463-67-7

**ACGIH**

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1 % n'est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange

**Composants dangereux**

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
Cocoamidopropyle bétaine	61789-40-0	>= 1 - < 5
Dioxyde de titane	13463-67-7	>= 1 - < 5
5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-One	26172-55-4	>= 0 - < 0.1

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.  
 Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

**GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner**

Version 1.2	Date de révision: 02/26/2015	Numéro de la FS: 57054-00003	Date de dernière parution: 02/24/2015 Date de la première parution: 02/11/2015
----------------	---------------------------------	---------------------------------	---

---

- |                                 |  |
|---------------------------------|--|
|                                 | Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.   |
| En cas de contact avec la peau  | : Laver à l'eau et au savon par précaution.<br>Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.  |
| En cas de contact avec les yeux | : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.<br>Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.<br>Faire appel à une assistance médicale. |
| En cas d'ingestion              | : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.<br>Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.<br>Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.   |
| Protection pour les secouristes | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition.                                      |
| Avis aux médecins               | : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.  |
- 

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- |  |  |
|--|--|
| Moyen d'extinction approprié                           | : Eau pulvérisée<br>Mousse résistant à l'alcool<br>Poudre chimique d'extinction<br>Dioxyde de carbone (CO2)  |
| Moyens d'extinction inadéquats                         | : Inconnu.   |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.  |
| Produits de combustion dangereux                       | : Oxydes de carbone<br>oxydes de soufre<br>Oxydes d'azote (NOx)<br>Oxydes métalliques<br>Composés chlorés  |
| Méthodes spécifiques d'extinction                      | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.<br>Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.<br>Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.<br>Évacuer la zone. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers     | : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.<br>Utiliser un équipement de protection personnelle.  |

## GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
Date de la première parution: 02/11/2015

---

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.

---

### SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

## GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
 Date de la première parution: 02/11/2015

## SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

## Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (Sous forme de vapeur d'hydrocarbure total)	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	5 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		VECD (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		LMPT	525 mg/m <sup>3</sup>	CA ON OEL
Glycérine	56-81-5	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA AB OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m <sup>3</sup>	CA QC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m <sup>3</sup>	CA BC OEL
		Dioxyde de titane	13463-67-7	TWA
	TWA	10 mg/m <sup>3</sup>		CA BC OEL
	VEMP (poussière totale)	10 mg/m <sup>3</sup>		CA QC OEL
	TWA	10 mg/m <sup>3</sup> (Oxyde de titane)		ACGIH

**Mesures d'ordre technique**

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.  
 Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.  
 La formation de poussière peut être pertinente lors du traitement de ce produit. En sus des limites d'exposition professionnelle spécifiques à la substance, les limitations d'ordre générales concernant les concentrations de particules dans l'air dans les lieux de travail doivent être prises en compte lors de l'évaluation du risque professionnel.  
 Les limites pertinentes comprennent : Limites d'exposition professionnelle (LEP) selon l'OSHA pour les particules qui ne

**GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner**

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 02/24/2015
1.2	02/26/2015	57054-00003	Date de la première parution: 02/11/2015

---

sont pas régulées autrement 15 mg/m<sup>3</sup> – concentration de poussière totale, 5 mg/m<sup>3</sup> - fraction respirable ; et la moyenne pondérée dans le temps (MPT) de l'ACGIH pour les particules (insoluble ou faiblement soluble) sans autres précisions de 3 mg/m<sup>3</sup> - particules respirables, 10 mg/m<sup>3</sup> - particules inhalables.

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique

Protection des mains  
Matériau : Gants imperméables

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:  
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.  
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)

Mesures d'hygiène : S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.  
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.  
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

---

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect : liquide  
Couleur : opaque  
Odeur : fruité

## GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
Date de la première parution: 02/11/2015

---

Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: 4.5 - 8.0
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: > 100 °C
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Sans objet
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Cette substance ou mélange n'est pas classifiée comme auto-réactive.
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: 12,000 - 40,000 mm <sup>2</sup> /s (20 °C)
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.

---

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.

**GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner**

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 02/24/2015
1.2	02/26/2015	57054-00003	Date de la première parution: 02/11/2015

Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Inconnu.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**
**Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

**Composants:**
**Cocoamidopropyle bétaine:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50: > 5,000 mg/kg Méthode: Directives du test 401 de l'OECD Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg Méthode: Directives du test 402 de l'OECD Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Dioxyde de titane:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 6.82 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

**5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-One:**

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: 100 mg/kg Méthode: Jugement d'expert Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): 0.33 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Remarques: Selon les données provenant de matières similaires
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë: 300 mg/kg Méthode: Jugement d'expert Remarques: Selon les données provenant de matières similaires



# GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
Date de la première parution: 02/11/2015

---

### **Corrosion et/ou irritation de la peau**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Résultat: Pas d'irritation de la peau

#### **Composants:**

##### **Dioxyde de titane:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

##### **5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-One:**

Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Lésion/irritation grave des yeux**

Provoque une irritation des yeux.

#### **Composants:**

##### **Cocoamidopropyle bétaine:**

Espèce: Lapin

Résultat: Des effets irréversibles aux yeux

Méthode: Directives du test 405 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### **Dioxyde de titane:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

##### **5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-One:**

Résultat: Des effets irréversibles aux yeux

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **Sensibilisation cutanée ou respiratoire**

Sensibilisation de la peau: Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Évaluation: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

#### **Composants:**

##### **Cocoamidopropyle bétaine:**

Type d'essai: Essai de maximisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### **Dioxyde de titane:**

Type d'essai: Test du ganglion lymphatique local (TGLL)

Voies d'exposition: Contact avec la peau

## GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
Date de la première parution: 02/11/2015

---

Espèce: Souris  
Résultat: négatif

### **5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-One:**

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Résultat: positif

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Évaluation: Possibilité ou évidence de sensibilisation cutanée chez l'être humain

### **Mutagénicité de la cellule germinale**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Cocoamidopropyle bétaine:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)  
Espèce: Souris  
Voie d'application: Ingestion  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### **Dioxyde de titane:**

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)  
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test in vivo du micronucleus  
Espèce: Souris  
Résultat: négatif

### **Cancérogénicité**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Dioxyde de titane:**

Espèce: Rat

Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition: 24 Mois

Méthode: Directives du test 453 de l'OECD

Résultat: positif

Remarques: Le mécanisme ou le mode d'action n'est peut-être pas pertinent pour les humains. La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

Cancérogénicité - Évaluation : Évidence restreinte de cancérogénicité lors d'études d'inhalation chez des animaux

## GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
Date de la première parution: 02/11/2015

---

### **Toxicité pour la reproduction**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Composants:**

##### **Cocoamidopropyle bétaine:**

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Développement embryofœtal  
Espèce: Rat  
Voie d'application: Ingestion  
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD  
Résultat: négatif  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

### **STOT - exposition unique**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **STOT - exposition répétée**

Non répertorié selon les informations disponibles.

### **Toxicité à dose répétée**

#### **Composants:**

##### **Cocoamidopropyle bétaine:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 250 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 90 d  
Méthode: Directives du test 408 de l'OECD  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### **Dioxyde de titane:**

Espèce: Rat  
NOAEL: 24,000 mg/kg  
Voie d'application: Ingestion  
Durée d'exposition: 28 d

Espèce: Rat

NOAEL: 10 mg/m<sup>3</sup>

Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition: 2 y

Remarques: La substance est inextricablement liée au produit et ne contribue donc pas au risque d'inhalation des poussières.

### **Toxicité par aspiration**

Non répertorié selon les informations disponibles.

#### **Produit:**

Aucune classification de toxicité par aspiration

## GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
Date de la première parution: 02/11/2015

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Composants:****Cocoamidopropyle bétaine:**

Toxicité pour les poissons : CL50: > 1 - 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: ISO 7346/2  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les bactéries : CE50: > 100 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

**Dioxyde de titane:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues : CE50 (Skeletonema costatum (diatomée marine)): > 10,000 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les bactéries : CE50: > 1,000 mg/l  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

**5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-One:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.19 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.16 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0.027 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Facteur-M (Toxicité aiguë en milieu aquatique) : 10

## GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner

Version 1.2      Date de révision: 02/26/2015      Numéro de la FS: 57054-00003      Date de dernière parution: 02/24/2015  
Date de la première parution: 02/11/2015

---

### Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **Cocoamidopropyle bétaine:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: > 60 %  
Durée d'exposition: 28 d  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301  
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

##### **5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-One:**

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

### Potentiel bioaccumulatif

#### Composants:

##### **5-Chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-One:**

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.401

### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

---

## SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.  
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

---

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Réglementation Internationale

#### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC**

**GOJO® SUPRO MAX™ Cherry Hand Cleaner**

Version	Date de révision:	Numéro de la FS:	Date de dernière parution: 02/24/2015
1.2	02/26/2015	57054-00003	Date de la première parution: 02/11/2015

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

**Réglementation nationale**
**TDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**Classification selon le SIDMUT** : D2B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**
**Texte complet d'autres abréviations**

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	: Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA ON OEL / LMPT	: Limite moyenne pondérée dans le temps (LMPT)
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / VECD	: Valeur d'exposition de courte durée
Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique	: Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <a href="http://echa.europa.eu/">http://echa.europa.eu/</a>

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F